

Rencontre des présidents des Départements normands Communiqué de presse

Sainte-Marie-du-Mont, le 23 octobre 2023

Les Départements normands investissent pour un avenir durable

Réunis à Sainte-Marie-du-Mont (Manche) à l'invitation de Jean Morin pour leur deuxième réunion de travail de l'année, Jean-Léonce Dupont (Calvados), Alexandre Rassaërt (Eure), Christophe de Balorre (Orne) et Bertrand Bellanger (Seine-Maritime) ont effectué un tour de table des sujets d'actualité et mis l'accent sur deux dossiers : les investissements réalisés dans le cadre de la rénovation énergétique et leur implication pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

Investir dans la rénovation énergétique des bâtiments pour un avenir durable

La nécessaire réduction de l'empreinte environnementale implique une maîtrise de la consommation énergétique. Les Départements normands l'ont bien compris en inscrivant à leur budget depuis plusieurs années déjà une enveloppe pour la rénovation énergétique de leur propre patrimoine bâti. En outre, les collectivités doivent aussi contribuer à l'objectif national, repris au niveau régional par le SRADDET, de réduire la consommation d'énergie finale de 50% en 2050 (par rapport à 2012), avec un objectif intermédiaire de réduction de 20% entre 2012 et 2030.

Il est également nécessaire d'inciter la rénovation du patrimoine bâti privé et autres bâtiments publics (EHPAD, SDIS, ...). Pour cela, les Départements apportent chacun une aide pour la rénovation de ces bâtiments pour un montant total de 10 millions d'euros par an.

À l'occasion de cette réunion, les présidents des Départements normands ont porté un message unanime : **ils réaffirment leur engagement financier pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments, et du patrimoine bâti privé, non seulement pour réduire leur empreinte environnementale, pour optimiser à terme les dépenses de fonctionnement mais aussi afin d'améliorer le confort des usagers.**

La rénovation énergétique est donc un enjeu de premier ordre. C'est pourquoi chaque année, les Départements normands consacrent en moyenne un montant de 146 millions d'euros à la rénovation énergétique de leurs bâtiments, collèges inclus. Entre 2021 et 2030, cela représentera un engagement financier de 1,9 milliard d'euros dont 1,3 milliard d'euros en maîtrise d'ouvrage et 600 000 millions d'euros de subventions. Les Départements ont fait le choix d'investir pour l'avenir avec les travaux de rénovation énergétique.

Insertion : les Départements normands se mobilisent pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

Dans un souci d'amélioration continue des services rendus aux habitants, les Départements normands ont souhaité effectuer un retour d'expérience sur leurs politiques en matière d'insertion et partager les bonnes pratiques.

Tous les Départements ne sont pas organisés de la même manière et n'ont pas déployé la même méthodologie de mise en œuvre et d'accompagnement pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Néanmoins, tous se mobilisent autour d'actions ou de parcours pour proposer un accompagnement au plus près des bénéficiaires.

Suite à une expérimentation en 2022, le Département de l'Orne a mis en place en janvier dernier une nouvelle procédure d'orientation pour guider mieux et plus rapidement les nouveaux bénéficiaires du RSA. Ce nouveau dispositif permet à chaque nouvel entrant de bénéficier d'un entretien de « diagnostic 360° » dans le mois qui suit son entrée. Ainsi, toutes les thématiques (emploi, logement, autonomie, santé, mobilité, garde d'enfants...) sont étudiées permettant de comprendre la situation globale du bénéficiaire et lui proposer la structure d'accompagnement la plus appropriée. Les potentialités de chaque bénéficiaire sont identifiées, les problématiques à résoudre mises en lumière, pour ensuite engager un retour à l'emploi.

En Seine-Maritime, l'insertion est l'une des priorités pour le mandat 2021-2028. La feuille de route établie en 2022 vise notamment à renforcer et mieux mobiliser les dispositifs existants d'accompagnement, d'accès ou de retour à l'emploi. Avec la création en 2023 du Pack reprise emploi 76, la Seine-Maritime souhaite créer une incitation et une sécurisation financière des immersions professionnelles avant la reprise d'emploi puis lors du premier mois de reprise.

Dans l'Eure, une expérimentation France Travail pour les bénéficiaires du RSA a été lancée le 4 avril dernier. Les bénéficiaires du RSA de la zone d'expérimentation doivent désormais effectuer 15 à 20 heures d'activités hebdomadaires pour toucher leur allocation. Tout nouveau bénéficiaire est rencontré sous 15 jours pour signer un contrat d'engagement réciproque rappelant ses droits et devoirs. Six mois après le début de cette expérimentation, on constate que 50 % des bénéficiaires ne se présente pas pour signer leur contrat. Désormais, un bénéficiaire qui ne se présente pas (sans motif valable) voit le versement de son RSA automatiquement suspendu après deux convocations non honorées.

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le Département du Calvados développe des actions sur le volet insertion afin de faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Cette politique soutient plusieurs typologie d'actions, accompagnement et dispositifs d'insertion divers.

Enfin, la Manche a lancé une nouvelle politique RSA en 2022, intitulée « Mon parcours RSA en 5 étapes ». Garantissant une orientation rapide et adaptée à leurs besoins, le Département propose un parcours en 5 étapes : les délais entre les rendez-vous sont réduits et un accompagnement « sur-mesure » est enclenché sous un mois, avec un numéro et un suivi unique.

Les 5 Présidents attirent l'attention sur les moyens alloués par le Gouvernement pour le RSA : « L'accompagnement des bénéficiaires du RSA est une compétence au cœur des solidarités humaines, le socle des compétences des Départements. Ces derniers ont les compétences, l'expertise et les équipes pour le faire. Si les Départements ne le font pas, qui va s'en occuper ? La vraie question est celle des moyens ».

En 2022, le nombre de bénéficiaires du RSA normands s'élevait à 87 775 soit 4 000 bénéficiaires de moins qu'en 2019. Cette même année 2022, les Départements ont investi plus de 45 millions d'euros dans des actions pour favoriser le retour à l'emploi des publics bénéficiaires du RSA. L'aide totale allouée était de 556 millions d'euros (allocation, actions et personnel compris).

Contacts presse



Marianne Fresnais
06 98 96 05 45
presse@calvados.fr



Carole Pontier
07 60 00 12 05
carole.pontier@eure.fr



Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11
alexandra.desaintjores@manche.fr



Philippe Bigot
02 33 81 60 00
philippe.bigot@orne.fr



Camille Rousée
06 58 56 52 39
camille.rousee@seinemaritime.fr